



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 13524

Texte de la question

M Roger Mas appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux, sur les délais extrêmement longs que requiert l'instruction des demandes d'homologation à titre individuel de véhicule automobile ne disposant pas d'une homologation générale sur le territoire français. Conscient que les demandes de réception à titre isolé nécessitent une enquête et une étude approfondie de la qualité du véhicule en tous points identiques (mécanique et carrosserie), mis à part la marque de commercialisation et le lieu d'assemblage, il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il entend remédier à cet état de fait.

Données clés

Auteur : [M. Mas Roger](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13524

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2418